

INSERTION PROFESSIONNELLE

Insertion et maintien dans l'emploi des personnes déficientes visuelles

La diversité des métiers exercés par les personnes en situation de déficience visuelle va bien au-delà des métiers dits traditionnels. Le taux d'emploi restent cependant faible et la réussite d'une intégration professionnelle est fortement dépendante de la bonne compréhension des conséquences de la déficience visuelle sur l'activité.

PRÉREQUIS

→ Aucun.

OBJECTIFS

- Comprendre les situations de handicap visuel dans l'emploi,
- Préparer le collectif de travail à l'accueil d'un collaborateur handicapé.

PUBLIC

→ Chargé de Mission handicap, responsable RH, service de médecine du travail.

INTERVENANTS

→ Orthoptiste, ergonome, experts en informatique adaptée.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Exposé théorique,
- Présentation de matériel et mise en situation.

CONTENU

Handicap visuel et emploi

- Déficience visuelle et conséquences fonctionnelles,
- Les compensations sensorielles,
- Les outils de compensation,
- Les personnes déficientes visuelles et l'emploi.

Les outils de compensation et l'adaptation du poste de travail

- Présentation des outils de basse vision,
- Présentation lecteur d'écran + plage braille ou bloc-notes,
- L'accessibilité numérique.



DATES

Sur demande



DURÉE

1 jour



LIEU

Formation sur site



COÛT

Session Intra : Sur devis



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel
Intra-établissement



NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum



CONTACT

Access Formation
Tél. : 01 44 42 91 95
secretariat.formation@aveuglesdefrance.org

MODALITÉS D'ÉVALUATION

→ Quiz et exercices pratiques pendant la formation.

FORMATION DISPENSÉE PAR

